Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 45 (2018)

Heft: 1

Rubrik: news.admin.ch

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La transformation numérique de la Suisse

La cyberadministration s'est fixé comme objectif de mettre à la disposition de la population, des acteurs économiques et du secteur public des prestations simples, rapides et accessibles en tout lieu. L'utilisation de technologies de la communication et de l'information (TIC) modernes permet de concevoir des offres de services sécurisées, transparentes et efficientes. Ces évolutions profitent également aux Suisses et Suissesses de l'étranger.

Le développement rapide des TIC ces dernières années a influencé l'activité des institutions publiques et politiques. Elles recourent en effet de plus en plus souvent à internet pour communiquer des informations plus facilement qu'avant et proposer des prestations numériques.

Parmi les prestations numériques, il y a par exemple le vote électronique, qui permet d'adapter aux techniques du XXI^e siècle la culture et les traditions suisses en matière de droits politiques. Le vote électronique est particulièrement utile pour certains groupes aux besoins spécifiques, comme les Suisses de l'étranger. Le 5 avril 2017, le



Conseil fédéral a décidé d'introduire le vote électronique dans toute la Suisse. Il prévoit de soumettre au Parlement une révision des bases légales et d'établir ainsi le vote électronique comme troisième moyen de vote, avec le vote en personne et le vote par correspondance. Quelque 77 000 Suisses

et Suissesses de l'étranger ont pu voter par voie électronique le 24 septembre 2017 dans les cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, Bâle-Ville, Saint-Gall, Argovie, Neuchâtel et Genève. Les cantons de Fribourg, Bâle-Ville, Saint-Gall, Neuchâtel et Genève ont aussi proposé le vote électronique à quelque 103 000 électeurs en Suisse.

L'introduction d'E-ID, le premier système d'identification électronique reconnu par l'État, est un autre objectif de la cyberadministration. Le Parlement doit se pencher dans le courant de l'année sur le projet de loi sur les services d'identification électronique (loi e-ID), basé sur une répartition des tâches entre l'État et le marché. La Confédération assume ainsi son rôle d'autorité de régulation et de reconnaissance et veille à établir des conditions-cadres juridiques et organisationnelles optimales. L'e-ID permet de s'enregistrer facilement à toute heure auprès de différents prestataires électroniques et, par exemple, de recevoir aisément et en sécurité un extrait de casier judiciaire ou d'accéder au guichet en ligne des Suisses de l'étran-

ger. Cette identification sans document papier, ni identifiant, ni mot de passe simplifie les démarches sur chaque portail en ligne. L'e-ID est une prestation de base, sur laquelle s'appuient d'autres services numériques. C'est le point de départ de la généralisation de la cyberadministration.

Afin de mettre en œuvre la cyberadministration, la Confédération, les cantons et les communes ont élaboré une stratégie commune déclinée en douze projets et prestations. Le comité de pilotage de la cyberadministration suisse est chargé de définir ces projets et prestations pour quatre ans, de les contrôler chaque année et de les adapter si nécessaire. Une convention-cadre régissant la collaboration au sein de la cyberadministration règle la mise en œuvre commune de la stratégie par les trois niveaux fédéraux. La Confédération et les cantons contribuent à parts égales au financement de la stratégie.

Remarques

Pour choisir le mode d'envoi souhaité de la «Revue Suisse» et d'autres publications, veuillez communiquer à votre représentation suisse vos adresse(s) e-mail et numéro(s) de téléphone mobile ainsi que tout changement et vous enregistrer par le biais du guichet en ligne (lien vers le site du DFAE www.eda.admin.ch) ou sur www.swissabroad. ch. En cas de problème de connexion, veuillez vous adresser à votre représentation.

Vous pouvez à tout moment lire et imprimer le numéro actuel de la «Revue Suisse» ainsi que les numéros précédents sur www.revue.ch. La «Revue Suisse» est envoyée gratuitement en version imprimée ou par voie électronique (e-mail) à tous les foyers de Suisses de l'étranger, elle peut aussi être consultée sur une application IOS/Android.

HELPLINE DFAE

© en Suisse +41 800 24 7 365 © à l'étranger +41 58 465 33 33 E-Mail: helpline@eda.admin.ch Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs

www.eda.admin.ch/voyages
© en Suisse +41 800 24 7 365
© à l'étranger +41 58 465 33 33
www.twitter.com/travel_edadfae



Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger www.dfae.admin.ch/itineris



L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android



«Accords bilatéraux Suisse–UE», édition 2017

Cette publication donne un aperçu de la politique européenne de la Suisse ainsi que des accords bilatéraux les plus importants conclus entre la Suisse et l'UE. Commande et téléchargement gratuits: www.eda.admin.ch/europe/publications



Votations fédérales

Les objets de votation sont fixés par le Conseil fédéral au moins quatre mois avant le jour de la votation. Les projets suivants seront soumis au vote le 4 mars 2018:

- Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021
- Initiative populaire du 11 décembre 2015
 «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)»

Autres dates de votation en 2018: 10 juin, 23 septembre, 25 novembre

Toutes les informations sur les projets (explications du Conseil fédéral, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, vote électronique, etc.) sont disponibles sur www.ch/votations.

Initiatives populaires

Les initiatives populaires fédérales suivantes ont été lancées avant la clôture de la rédaction (expiration du délai imparti pour recueillir les signatures indiquée entre parenthèses).

 «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes» (17 avril 2019)

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens > Au stade de la récolte des signatures.

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE: Simone Flubacher, Relations avec les Suisses de l'étranger Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse

Téléphone: +41 800 24-7-365 ou +41 58 465-33-33 www.dfae.admin.ch, mail: helpline@eda.admin.ch

